

RACHACHA

Par Profil supprimé Postée le 23/06/2011 09:59

bonjour,
j'ai un petit frère de 16 ans et j'ai trouvé du rachacha dans ses affaires. je ne vit plus chez me parents depuis longtemps mais je trouvais qu'il avait un comportement étrange donc j'ai fouiller ses affaires. Je ne connaissais pas cette drogue j'ai donc chercher sur votre sites. Maintenant je ne sais pas ce que je ois faire car il a tendance a mentir avant cette drogue alors maintenant je ne sais pas ce que ca peut donner. si vous avez des conseils a me donner je vous en remercie a l'avance.

Mise en ligne le 11/08/2011

Bonjour,

Bien que vous soyez persuadée que ce que vous avez trouvé est du rachacha, nous vous invitons à rester prudente. En effet, certaines drogues peuvent se ressembler, et des éléments trouvés sur internet peuvent être insuffisants pour être sûr de ce dont il s'agit. Le rachacha est un produit peu courant, qui peut ressembler à du cannabis pour une personne qui n'a pas l'habitude d'identifier une drogue.

Ceci dit, la première chose que vous pouvez faire est d'essayer d'éclaircir la situation avec lui. Consommer une drogue, quelle qu'elle soit, peut révéler un mal-être, mais pas dans tous les cas, l'usage de produits pouvant aussi être festif. Le fait que vous ayez fouillé ses affaires peut amener votre frère à se sentir piégé, ce qui peut éventuellement mettre à mal la manière dont le sujet peut être abordé avec lui. N'hésitez pas à mettre en avant vos inquiétudes, afin de lui expliquer la raison pour laquelle vous avez fouillé.

Si les relations entre vous le permettent, vous pouvez entamer un échange avec lui afin d'en savoir plus sur les raisons pour lesquelles il consomme, à quelle fréquence et dans quel contexte il le fait. Cela peut permettre d'aborder la manière dont il se sent, de parler d'une éventuelle souffrance, et de voir avec lui quelle aide vous pouvez lui porter s'il en a besoin, si ces consommations s'avéraient être problématiques.

Sachez qu'il existe des structures qui accueillent l'entourage de consommateurs, de manière gratuite et confidentielle. Cela peut vous permettre de prendre du recul face à cette situation, et d'être conseillée sur la manière dont vous pouvez en parler avec lui, voire avec vos parents si vous le souhaitez.

Vous pourrez obtenir l'une de ces adresses via notre service d'écoute téléphonique au 0800.23.13.13, ce qui peut aussi vous permettre d'être soutenue et conseillée. Il est ouvert de 8h à 2h 7jrs/7, et l'appel y est anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.
